

RENFORCER LES CONTACTS ENTRE LES CULTURES

L'Union européenne a proclamé l'année 2008 "Année européenne du dialogue interculturel", afin de promouvoir les échanges entre personnes issues de contextes culturels, sociaux, religieux, historiques et économiques différents

Le groupe estime que le dialogue interculturel doit se fonder sur la citoyenneté, la responsabilisation et la participation de tous - citoyens ou non de l'UE - à la vie économique, sociale, culturelle, religieuse et politique.

Les socialistes ont agi selon trois axes principaux.

- **Un processus de dialogue et de compréhension avec les musulmans en Europe:** des séminaires internes, des missions exploratoires et l'action parlementaire ont aidé le groupe à entamer avec les musulmans européens un dialogue portant sur la diversité et la démocratie, notamment sur les questions cruciales de radicalisation, de citoyenneté, d'identités multiples, de participation à la vie politique, d'organisation politique, d'inclusion économique et du rôle des femmes.
- **Une réflexion sur les droits des minorités, le populisme et la démocratie:** des ateliers internes, des missions exploratoires et des séminaires ont été organisés avec des réseaux universitaires. Ils ont porté sur le défi que pose la recrudescence du populisme et du nationalisme en Europe centrale et orientale et sur le manque de respect pour les minorités, qui est de plus en plus fréquent. À la suite de cette réflexion, le groupe a publié un livre intitulé "Democracy, Populism and Minority Rights".
- **Une action pour une stratégie de l'UE en faveur des Roms** des ateliers internes, des conférences publiques, des missions exploratoires et des initiatives parlementaires ont mis en évidence la situation de plus en plus difficile que connaît la minorité Rom dans plusieurs États membres. Nous avons agi afin de promouvoir l'inclusion et les initiatives antidiscrimination. Nous avons demandé que l'UE joue un rôle réel dans l'élaboration d'une véritable stratégie européenne en faveur des Roms. Notre groupe a soumis deux résolutions, qui ont été adoptées par le Parlement européen et ont poussé la Commission à entamer des réflexions visant à définir une stratégie européenne centrée sur la cohésion sociale, l'emploi, l'éducation et la formation, la lutte contre les discriminations et la libre circulation.